

# Préfon.info

MAGAZINE #55  
JUILLET 2020

## Les agents de la fonction publique à l'honneur !

Entretien de Philippe SEBAG, Président de la Préfon  
*"Être toujours plus performant pour honorer la confiance de nos affiliés"*

Préfon-Retraite se transforme, l'abécédaire du nouveau PER  
COVID-19, la résilience à l'épreuve

Préfon

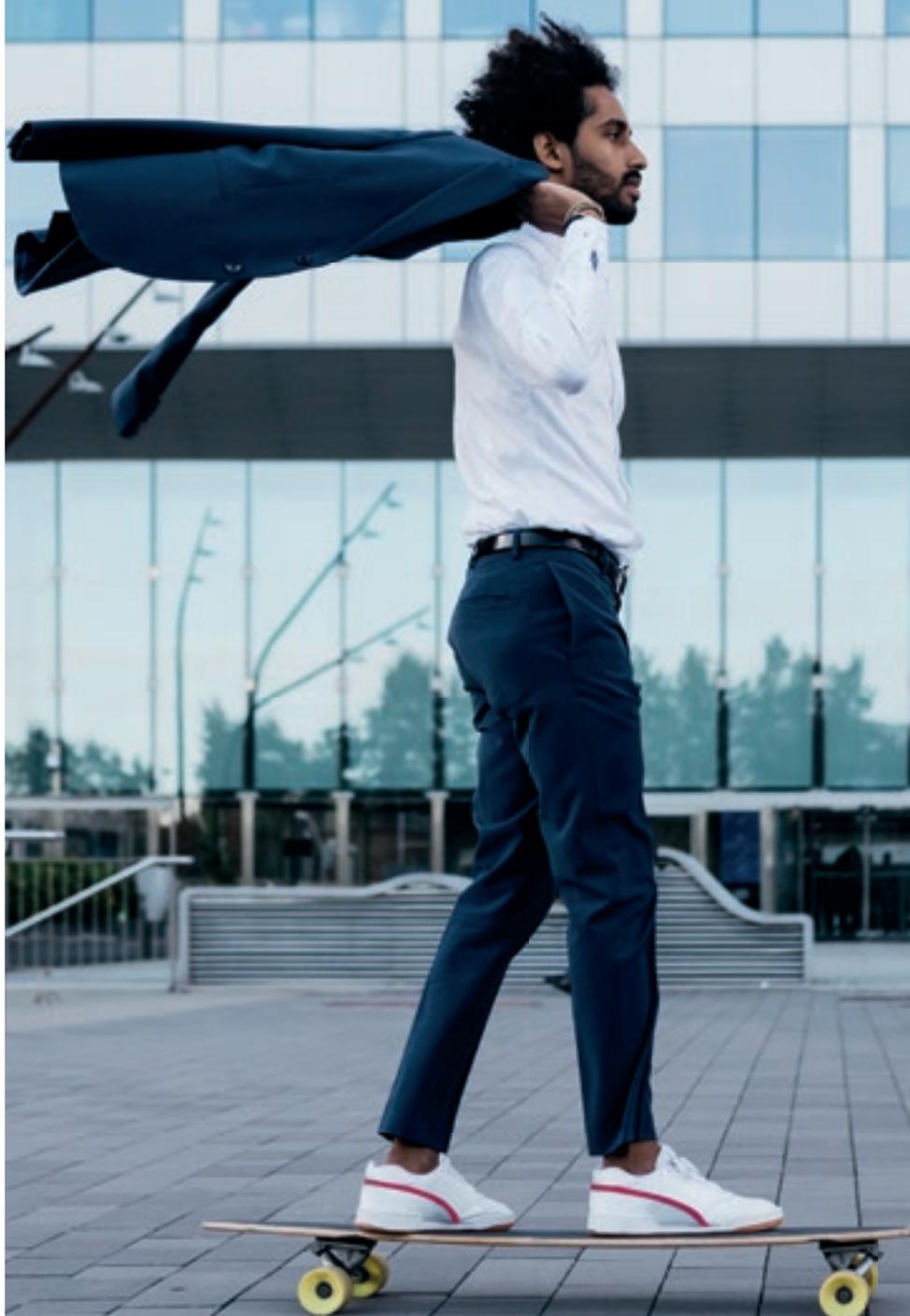
La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique



**Assurons  
un monde  
plus ouvert**

**Notre mission est de protéger  
dans la durée les personnes  
et tout ce qui compte pour elles.**

**Avec nos partenaires, nous réinventons  
les solutions de protection adaptées à chacun  
pour accompagner toutes les parcours.**



# SOMMAIRE

## 04. La vie de l'association

Entretien de Philippe SEBAG,  
Président de la Préfon

« Être toujours plus performant pour honorer la confiance de nos affiliés »

## 06. En coulisse

**Qualité, fiabilité, technicité**

Une gestion administrative des plus attentive

## 07. En coulisse

**COVID-19**

La résilience à l'épreuve

## 08. À l'honneur

**Les agents de la fonction publique**

Une mobilisation exemplaire

## 10. Décryptage

**L'abécédaire du nouveau PER**

## 12. Préfon en action

**Proximité et transparence**

## 14. Comprendre l'épargne, anticiper l'avenir

**Préfon-Vie Responsable**

L'alliance du sens, de la performance et de la compétence

# ÉDITO

**C**e nouveau numéro de votre magazine arrive à un moment très particulier, après les mesures radicales de confinement et la sortie progressive de ce dernier depuis le 11 mai. Ces événements nous ont conduits à bouleverser sa parution, retardée de trois mois, et à consacrer l'essentiel de ses pages à la crise sanitaire et à ses conséquences.

Certes, la crise a injecté de l'incertitude dans notre existence. Mais *a contrario*, elle a aussi été l'occasion d'affirmer certaines convictions sur lesquelles se reconstruire.

La puissance de la solidarité d'abord. Tout un chacun a pu l'éprouver, à travers ces gestes barrières, indispensables pour préserver son voisin et stopper le virus.

En manifestant leur utilité au quotidien, la pandémie a aussi réaffirmé la place fondamentale des agents publics, témoignant de leur formidable capacité d'implication et de résilience. À leurs côtés depuis plus de 55 ans, l'Association Préfon leur rend hommage en consacrant une double page à ces « héros » de la fonction publique qui ont porté haut les valeurs de la Préfon (pages 8-9). Solidarité, transparence, accompagnement et engagement n'ont jamais autant résonné en chacun d'entre nous. Ce dont nous étions persuadés auparavant fait désormais la fierté de tous.

De manière plus pragmatique mais tout aussi capitale pour les 400 000 agents qui nous font confiance, la période inédite a également confirmé la remarquable solidité de Préfon-Retraite. Comme le souligne le nouveau Président de l'Association, Philippe Sebag (pages 4-5), le régime présente, en effet, au sortir de la crise sanitaire, économique et boursière, « un taux de couverture maintenu à un bon niveau, une valeur des rentes garantie et aucune perte pour nos affiliés. »

Enfin, le trouble de l'époque a plus que jamais rappelé combien la transparence et la proximité sont essentielles aux relations humaines. C'est donc sur ces deux axes que nous avons entièrement repensé l'écosystème des outils de communication de la Préfon (page 12). Qu'il s'agisse de la nouvelle formule du magazine que nous avons ici le plaisir de vous présenter, des Préfon.TV qui « relookent » les Soirées Affiliés, de la newsletter qui traitera l'actualité de l'épargne retraite tous les deux mois ou des podcasts appelés en renfort pédagogique dans cet environnement complexe, tous ne poursuivent qu'un objectif : une information plus claire, plus accessible et plus interactive.

Bonne lecture à tous et bonnes vacances !

**Le comité éditorial**

**Préfon**

Le magazine info Préfon est édité par l'Association Préfon - **Directeur de la publication** : Christian Carrega - **Rédaction** : Laurence Denès - **Conception/Réalisation** : Regards Events - **Graphisme** : Studio Barbu. Document non contractuel. Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2020.

Date de rédaction le 01/06/2020. N° ISSN : 2112-1621. Imprimé par SIB Imprimerie. Préfon est la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 ayant son siège social 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris - N° SIRET 784 718 348 000 21 - L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite ; d'assurer la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés ; de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables. [www.prefon.fr](http://www.prefon.fr). Préfon-Distribution est la SAS de courtage au capital social de 200 000€ entièrement libéré. 794 053 629 R.C.S. Paris immatriculée à l'ORIAS sous le n°13008416 et ayant son siège social au 12bis rue de Courcelles, 75008 Paris.

© couverture : Autan Blanc - Thibaut DELIGEY (Toulouse)



# ENTRETIEN DE PHILIPPE SEBAG, PRÉSIDENT DE LA PRÉFON « ÊTRE TOUJOURS PLUS PERFORMANT POUR HONORER LA CONFIANCE DE NOS AFFILIÉS »

Suivant le principe de la présidence tournante, la Préfon connaît depuis janvier un nouveau Président. Ancien Secrétaire Général de l'association, Philippe Sebag explique comment, dans la continuité, il souhaite projeter le dynamisme de la Préfon dans « le monde d'après ».



© Denis Dubesset (Toulon)

## Quelle vision de l'association votre mandat porte-t-il pour ces quatre années à venir ?

Créée par quatre fédérations syndicales de fonctionnaires (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO) et une association de hauts fonctionnaires, la Préfon est une association dont la présidence tournante fonde une dynamique consensuelle. Mon action s'inscrit donc dans la continuité. Mais le contexte, en revanche, peut dicter des évolutions. Mon prédécesseur, Denis Lefebvre, avait ainsi introduit de nombreux éléments de modernisation comme la signature électronique, le lancement d'un contrat d'assurance-vie et un partenariat noué avec la Fédération Française de Handball. Je souhaite poursuivre cette voie, tout en réaffirmant la spécificité de notre régime administré par des fonctionnaires pour des fonctionnaires. Depuis cinquante ans, Préfon-Retraite a prouvé son attractivité que renforce aujourd'hui sa transformation en PER, laquelle garantit aux affiliés les sécurités historiques du dispositif tout en leur ouvrant des options nouvelles en accord avec leurs aspirations.

## Quels seront les grands axes pour exprimer cette ambition ?

Je l'ai dit, la Préfon relève d'une gouvernance plurielle, dont les échanges font la richesse. Afin de nourrir cette réflexion, je souhaite d'abord développer le travail en équipe entre les administrateurs et les personnalités qualifiées qui apportent leur expertise. J'aurai aussi à cœur de poursuivre notre implication en matière d'Investissement Socialement Responsable (ISR), domaine dans lequel je suis personnellement engagé et où Préfon a été précurseur. Nous serons ainsi attentifs à ce que les assureurs du régime Préfon-Retraite participent à cette ambition et que le contrat Préfon-Vie Responsable maintienne sa promesse. En l'espèce, une de mes premières mesures a d'ailleurs été de renouveler le soutien à la chaire des Mines ParisTech (lire encadré). Cet engagement relève bien évidemment de nos convictions, mais renforce aussi la sécurité des placements car, les chiffres l'attestent, l'ISR fait rimer sens et performance !

## Face à une réforme de l'épargne retraite actée, quelle place réserver à Préfon-Retraite ?

Nous nous félicitons de la volonté des pouvoirs publics de développer l'épargne retraite, encore trop peu prisée en France : 52\* milliards d'euros d'encours comparés aux 1 800 milliards de l'assurance-vie. L'épargne retraite présente de nombreux avantages, à commencer par le fait de constituer une

## Le respect des intérêts de nos 400 000 affiliés

épargne à long terme qui finance l'économie réelle. Premier acteur de ce secteur en France avec 48%\* des montants épargnés et 51%\* des flux annuels, la Préfon ne pouvait donc qu'adhérer à la dynamique nationale et rendre son régime compatible avec le dispositif PER. Un pas important, réalisé dans le respect des intérêts de nos 400 000 affiliés. Reste que nous militons toujours en faveur d'une épargne retraite pour partie abondée par l'employeur public, comme c'est le cas dans le privé avec l'épargne retraite d'entreprise.

### Votre présidence a débuté dans le contexte totalement inédit de la COVID-19. Comment l'organisation de la Préfon a-t-elle traversé cette crise ?

La crise sanitaire a évidemment bouleversé nos pratiques. Avec le Directeur Général, nous avons travaillé dans la même exigence de résultat, vis-à-vis de nos collaborateurs dont nous avons garanti la protection comme à l'endroit de nos affiliés auxquels nous devons la permanence de la relation. Je suis fier que ce contact n'ait jamais été rompu grâce à nos équipes qui ont fait preuve d'une remarquable adaptabilité et d'une grande abnégation. Qu'elles en soient ici chaleureusement remerciées, tout comme je tiens à saluer la formidable mobilisation des agents publics qui ont prouvé la force de leur engagement à tous ceux qui pouvaient en douter. Ils sont la fierté et la qualité de nos services publics.

### Solidarité, transparence, accompagnement et engagement sont les quatre piliers sur lesquels Préfon-Retraite repose son action. Comment, aujourd'hui, faire vivre ces valeurs ?

En permanence, nous puisons à ces constantes avec une seule ambition : être toujours plus performant pour honorer la confiance de nos affiliés. Ainsi, en révélant certaines faiblesses organisationnelles, la pandémie nous amène à optimiser encore nos process. Dans le même ordre d'idées, même si cela avait été initié auparavant, l'association va se doter d'une charte de déontologie. Mais il est important de souligner qu'au sortir de cette crise, le régime montre sa remarquable solidité, avec un taux de couverture maintenu à un bon niveau, une valeur des rentes garantie et aucune perte pour nos affiliés. L'engagement et la transparence, c'est donc aussi poursuivre notre mission pédagogique en intensifiant le dialogue avec ces derniers. Pour ce faire, j'avais déjà, en qualité de Secrétaire Général, souhaité diversifier nos supports de communication. Aux côtés du magazine

Préfon.info dont ce numéro inaugure la nouvelle maquette, nous avons lancé les Préfon.TV, sortes de studios itinérants qui se déplacent au plus près des affiliés et dont le format s'adapte aussi au mode « replay ». La création de podcasts et prochainement un site Internet revisité complètent la nouvelle palette. Enfin, plus que jamais aujourd'hui, nos valeurs s'expriment dans notre soutien à une finance responsable. La crise nous conduit en effet à redéfinir nos périmètres d'actifs pour agir là où les territoires en ont le plus besoin. Déjà sponsor des PRI<sup>\*\*</sup>, Préfon a, à ce titre, signé en avril l'appel en faveur d'un plan de relance verte initié par Pascal Canfin. Car, si l'après-crise nécessite des investissements massifs, ceux-ci devront impérativement servir l'émergence d'un autre modèle, plus résilient et plus durable ■

*\*Source DREES / Préfon. Epargne retraite supplémentaire destinée aux fonctionnaires et aux élus locaux.*

*\*\*Principes pour l'Investissement Responsable qui engagent les investisseurs à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans leurs portefeuilles.*



**470 000**  
AFFILIÉS AU RÉGIME  
PRÉFON-RETRAITE DEPUIS  
SA CRÉATION



**14 000**  
CORRESPONDANTS  
BÉNÉVOLES



**48%**  
DE L'ÉPARGNE RETRAITE  
EN FRANCE  
(DÉDIÉE AUX AGENTS PUBLICS)



## AVEC LES MINES PARISTECH, PRÉFON AGIT SUR LES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE

En savoir plus



Depuis 2016, Préfon est partenaire de la chaire « Théorie de l'entreprise » des Mines ParisTech, dont les travaux ont notamment permis de dégager les contours de l'entreprise « à mission » consacrée dans la loi Pacte. Pour Préfon, ancrée dans les valeurs du service public et l'engagement syndical, cette dimension sociale de l'activité des entreprises est une évidence. S'inscrire dans le temps long de la recherche avec cette chaire lui permet d'identifier de nouveaux leviers pour faire évoluer les structures de l'économie à travers sa politique d'investissement socialement responsable.

<https://www.prefon-retraite.fr/public/Actualites/Prefon-renouvelle-son-soutien-a-la-chaire-Theorie-de-l-entreprise-des-Mines-ParisTech>

# QUALITÉ, FIABILITÉ, TECHNICITÉ

## UNE GESTION ADMINISTRATIVE DES PLUS ATTENTIVE

**D**epuis sa création en 1967, le régime Préfon-Retraite est souscrit auprès de CNP Assurances qui, à l'exception de l'acte d'affiliation, en réalise aussi la gestion administrative. Du simple changement d'adresse à la liquidation de sa retraite en passant par une variation du montant de sa cotisation ou la désignation d'un nouveau bénéficiaire, les services administratifs sont l'interlocuteur unique de l'affilié, par courrier, mail ou téléphone.

Toutefois, ce fonctionnement n'obère en rien l'attention que Préfon porte au suivi de cette « relation client ». Pour en améliorer la fiabilité, des indicateurs clés, de qualité et de délai de réponse, ont donc été établis avec l'assureur et sont soumis deux fois l'an à l'examen d'une commission administrative et technique spécifiquement dédiée à ce suivi. Ouverte aux administrateurs désignés par le conseil d'administration, cette instance de contrôle décide en conséquence des éventuelles actions correctives à appliquer,

en lien avec CNP Assurances. Résultats : une professionnalisation notable du service dont témoignent, sur les dernières années, la création d'un véritable centre téléphonique réservé aux affiliés Préfon, un temps de traitement moyen inférieur à l'indicateur et une maîtrise avérée des coûts au bénéfice de tous.

### Des chantiers techniques pour s'adapter

Au-delà des démarches administratives, la gestion du régime doit aussi savoir absorber les mutations techniques liées au service même de la rente. Ainsi CNP Assurances a-t-elle dû récemment se mettre en conformité avec la loi « Eckert » dont le texte protège les bénéficiaires dans le cas de contrats en déshérence. Plus concrète encore, l'application du prélèvement à la source, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, s'est traduite par de nouvelles procédures, à savoir un versement des arrérages trimestriels avancés en fin de

période pour une comptabilisation sur l'année en cours et, bien sûr, un prélèvement en fonction du montant de la rente, sur la base du taux d'imposition personnalisé communiqué par l'administration fiscale (ou selon la grille de taux par défaut publiée par cette dernière). Au plus tard en 2021, les rentes seront versées mensuellement, c'était une demande forte de nos affiliés. Enfin, dans le prolongement de la loi Pacte, nombre de modalités nouvelles accompagnent désormais la transformation du régime en PER, notamment pour ce qui concerne la liquidation des rentes dorénavant réalisable en rente et/ou en capital. C'est ce changement informatique d'envergure qui a occasionné du retard, particulièrement visible depuis le mois de décembre, dans le traitement des demandes. C'est évidemment un sujet qui est suivi de près par l'association avec l'assureur, un plan d'actions est en place depuis le mois d'avril afin de résorber ce retard et revenir à une situation normale ■



## 99 106

APPELS EN 2019  
(SOIT UNE HAUSSE DE 22%  
PAR RAPPORT À 2018)



## 231 938

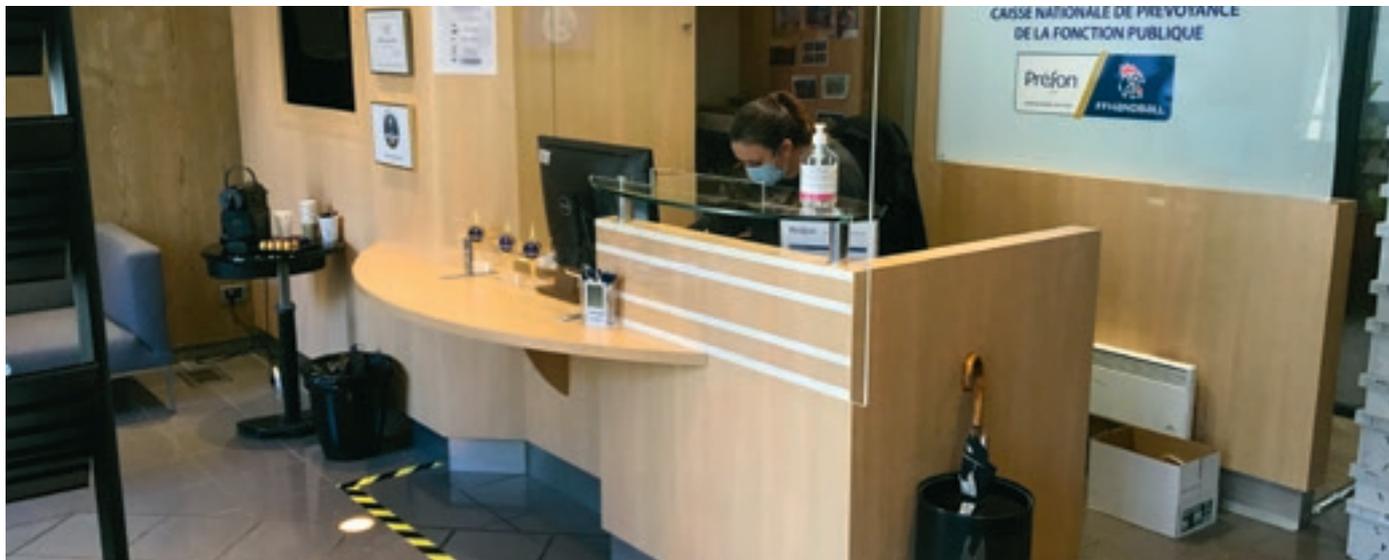
NOUVELLES DEMANDES  
(SOIT UNE HAUSSE DE 11%  
PAR RAPPORT À 2018)



## 3.5

INDICATEURS QUALITÉ  
ATTEINTS SUR 6  
EN MOYENNE SUR L'ANNÉE

# COVID-19 LA RÉSILIENCE À L'ÉPREUVE



© Préfon

**F**ace au confinement national décidé le 17 mars, l'association Préfon a dû, comme beaucoup d'entreprises, adapter rapidement ses modes de fonctionnement à un environnement dégradé. Dans ce contexte contraint totalement inédit, la première urgence a été de s'assurer que tout était mis en œuvre pour verser à bonne date les rentes en cours. Le Plan de continuité des activités (PCA) a ainsi été activé selon deux priorités majeures dictées par le même esprit de responsabilité : protéger tous les collaborateurs et maintenir la permanence du lien commercial entre les affiliés et leur régime. Tandis que les locaux de l'association étaient fermés au profit d'un déploiement général du télétravail, le 3025, service d'appel gratuit, a été maintenu et les équipes conseil dévolues à la gestion des mails renforcées (pole.conseil@prefon.fr).

Cette mesure a notamment permis de soutenir les efforts de notre assureur et gestionnaire administratif CNP Assurances en absorbant une partie du flux de réclamations généré par la suspension de son Centre de Relation Clients et par le retard accumulé dans le traitement des demandes lié à la transformation en PER du régime au 1er décembre 2019... Toutefois, elle n'a malheureusement pas pu empêcher les délais de réponse de s'allonger significativement, devant l'explosion des sollicitations : jusqu'à 300 courriels par jour contre une cinquantaine en temps normal !

### Des dysfonctionnements instructifs

Depuis la mi-mai, la reprise progressive des activités accompagne un retour mesuré à la vie normale. Et sonne l'heure du bilan. Avec ses points positifs, comme le versement

à date des rentes, mais aussi certains constats nettement plus nuancés. En effet, faute d'avoir pu être traités dans les temps par l'assureur en charge de la gestion administrative du régime, nombre de dossiers ont accusé un retard sensible... Jusqu'à quatre mois même pour toute demande nouvelle de liquidation. Ces retards sont en cours de résolution et le retour à la normale est prévu pour la mi-juillet. De nouvelles procédures de traitement sont à instaurer entre Préfon et l'assureur afin que de tels dysfonctionnements appartiennent définitivement au passé. De cette crise sans précédent, qui marquera pour longtemps une étape difficile dans la vie des organisations, il s'agit en effet de tirer aujourd'hui toutes les leçons pour forger une dynamique résolue d'amélioration ■



## ET MON ÉPARGNE DANS TOUT ÇA ? LA RÉPONSE DE CHRISTIAN CARREGA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRÉFON

*Ajoutant une crise économique à la crise sanitaire, la pandémie a également provoqué un krach financier hors du commun qui tient en un chiffre : 40% d'effondrement du CAC 40 entre le 19 février et le 18 mars 2020. Nos affiliés le savent, le régime Préfon-Retraite est fondé avant tout sur la sécurité. Quel que soit le niveau des marchés financiers, les droits acquis sont garantis. La*

*rente ne baisse pas. Préfon-Retraite n'est pas un fonds de pension « à l'américaine », il s'agit d'un régime assurantiel garanti par les plus gros assureurs européens.*

*En l'état actuel des choses, les investissements ont fait montre d'une bonne résistance financière, avec une couverture des engagements du régime qui est restée significativement supérieure à 100% ces*

*derniers mois. Il n'en reste pas moins vrai que l'association s'est attachée, dès le début du confinement, à renforcer les outils de surveillance auprès des quatre assureurs chargés de la gestion financière du régime. Après cinquante années d'existence, le régime Préfon-Retraite a ainsi, dans la tourmente, su réaffirmer sa fiabilité et sa modernité.*



# LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE

Sur tous les fronts pour protéger, soigner ou soutenir - en un mot pour servir - hospitaliers, territoriaux et agents de l'État ont répondu présents face à la COVID-19, le sens du service public chevillé au métier quand les autres repères disparaissaient. Avec abnégation et résilience, ces professionnels ont, jour après jour, rempli leur rôle en interprétant sans esbroufe les valeurs phares de la Préfon. Et ont rappelé, si besoin était, l'utilité majeure des services publics.



## SARAH DESLANDES

Directrice Générale Adjointe du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne parisienne (380 collectivités et établissements affiliés, 145 000 agents)

### Le service public local a été au rendez-vous

“Chargée d’accompagner les organisations affiliées dans la gestion et le développement de leurs politiques RH, le CIG a assuré l’appui aux forces territoriales sur son territoire afin que celles-ci puissent mener leurs missions à bien. Et c’est indéniablement ce qu’elles ont fait ! Des chefs d’exécutif aux fameux « premiers de corvées » si souvent oubliés, le service public local a été au rendez-vous pour qu’en pleine crise comme après, un quotidien reste possible, dans la solidarité et la sécurité. Mais si le virus, venu gripper les rouages habituels des organisations, a paradoxalement remis le sens au cœur du travail, il a également fait tousser les vieux principes managériaux. Sous la contrainte du moment, plus de flexibilité, d’autonomie et de coordination ont été données aux agents qui ont su en faire bon usage. L’avenir dira comment ces éléments survivront mais la pandémie mortelle pourrait donc bien signer aussi l’acte de naissance d’une nouvelle démocratie dans le travail. Pendant que nous étions confinés, le travail s’est libéré, redonnant aux « soutiers » de la territoriale le visage et la place qu’ils méritent.”

## CHANTAL GAUDIN

Directrice des Ressources Humaines du Centre Hospitalier du Centre Bretagne (CHCB, 1 900 agents-Morbihan)

### Une formidable adaptabilité, personnelle et collective

“Alors que les Français se retrouvaient en télétravail, la crise a, au contraire, fait monter les troupes hospitalières sur le pont. Des soignants au back-office, tous se sont investis sans compter, témoignant de leur engagement professionnel mais aussi d’une formidable adaptabilité, personnelle et collective. À chaque niveau, la crise a en effet imposé ses nouveaux protocoles, pulvérisant les cloisons et soudant les équipes. La transformation des unités de soins a conduit à un redéploiement massif des effectifs dont certains ont parfois dû changer de spécialité. Côté logistique, la consommation importante d’équipements et de produits pharmaceutiques a nécessité de faire preuve de créativité pour répondre aux besoins. Quant aux ressources humaines, elles ont aussi joué leur rôle, imaginant ici des solutions de garde d’enfant alternatives pour permettre aux personnels de venir travailler, suppléant là aux absences des personnels contaminés, via le rappel des retraités, l’accueil de stagiaires ou la mise à disposition de professionnels issus du privé, de l’État et de la fonction publique territoriale... Tout cela sans oublier, bien sûr, le maintien du dialogue social, dont la transparence est essentielle en telle période.”



## STANISLAS GAUDON

Major de police, Délégué Général à la communication Alliance Police Nationale, administrateur de Préfon

### Les policiers ont pleinement assumé et assuré leur rôle

“Si le coronavirus a tout remis en question, dans l’esprit comme dans les pratiques, il a aussi été l’occasion de réaffirmer le sens premier du métier : porter assistance et secours. Certes, les priorités ont changé, les règles du confinement prenant le pas sur celles du Code de la route, par exemple ; mais aussi perturbant fut-il, ce changement de « philosophie policière » nous a rappelé la mission pédagogique qui est aussi la nôtre dans l’accompagnement de la population. Présente dans la rue pour lutter contre la propagation de la maladie, sans moyens de protection et parfois au prix d’altercations violentes, mobilisée contre les agressions domestiques et toujours en alerte sur les autres fronts de la sécurité comme le terrorisme, la police a montré le visage d’un engagement collectif de toutes ses équipes à l’heure où nos concitoyens avaient, plus que jamais, besoin d’être sécurisés. Quelles que soient les difficultés rencontrées, les policiers ont ainsi pleinement assumé et assuré leur rôle en faisant preuve d’un esprit de corps particulièrement solidaire. Ils peuvent tous en être fiers, et les Français aussi !”





## BENJAMIN HUS

Directeur Général des Services du Conseil Départemental du Nord (10 500 agents, dont 2 500 assistants familiaux).

### Le sens des responsabilités et du service public

“Le 15 mars était activé le Plan de continuité de l’activité du Département et du jour au lendemain, la théorie de la relativité du temps est devenue réalité : les parapheurs se sont figés, tout le reste s’est accéléré ! En un temps record, le Département, « maison mère » des solidarités, s’est « réinventé » afin de poursuivre, voire amplifier, ses missions humaines tandis que les agents invalidaient les si nombreux préjugés dont ils peuvent être l’objet. Réputés résistants au changement, 3 000 d’entre eux ont accepté de bousculer leurs pratiques en passant en télétravail et soi-disant démotivés, plusieurs centaines se sont portées volontaires dans le seul désir d’être utiles là où le service public avait besoin d’eux : des agents de la voirie ont distribué des masques aux établissements de santé et des cuisiniers de collège ont prêté main-forte aux Ehpad. Bref, la pandémie a mis en lumière les capacités d’engagement, d’adaptabilité et de solidarité de ces « fantassins de la République » qui y ont révélé leur sens des responsabilités et du service public. Malgré la tragédie, nous avons, grâce à eux, écrit de belles histoires humaines. Je leur en suis sincèrement reconnaissant.”

## DOCTEUR CAPUCINE LE MARQUAND

Médecin en chef au sein du Service de Santé des Armées

### La lutte s’est autant bâtie sur l’innovation que sur la solidarité

“Médecin de prévention d’un établissement de prévention de l’armée dans la région bordelaise, j’exerce également les fonctions de conseiller expert en médecine de prévention auprès d’une quarantaine de médecins des forces du Sud-Ouest. La crise a évidemment sonné la mobilisation générale de tous ces praticiens pour préserver les agents à risque, détecter les personnes infectées et surveiller les cas contacts, problématique d’autant plus prégnante que certaines structures vivent en circuit fermé. Dans cette bataille contre le virus, la communication, qu’il a fallu très vite « up-grader », s’est imposée comme une arme majeure, pour échanger entre nous ou pour accompagner au plus près les agents confinés. Le territoire a également été finement maillé afin de garantir aux ressortissants du ministère une offre médicale dédiée. De fait, la lutte contre la pandémie s’est autant bâtie sur l’innovation que sur une nouvelle solidarité inter-fonctions publiques. Au sein de l’armée où ni l’engagement, ni l’esprit de corps ne sont de vains mots, la médecine a ainsi montré comme elle épousait ces valeurs et gagné une place essentielle au cœur du commandement.”



## JEAN-PIERRE OULHEN

Directeur de trois Établissements d’Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes publics (Essonne)

### Les murs habituels sont tombés au bénéfice d’un nouvel esprit d’équipe

“Si aucun cas de la COVID-19 n’est à déplorer à ce jour parmi les 240 résidents de nos trois établissements, la crise aura néanmoins lourdement impacté les structures. Nouvelle doctrine, mesures barrières, surcroît de travail et inquiétudes légitimes... Les personnels ont été mis à rude épreuve mais, n’en déplaise aux détracteurs du service public, ils y ont magistralement fait leur preuve ! Comme si cette crise densifiait le métier et ravivait leur sentiment d’utilité, ils ont massivement répondu à l’appel, la diminution de l’absentéisme perlé témoignant de leur engagement collectif dans ce moment. Entre personnels soignants, agents techniques et administratifs, les murs habituels sont tombés au bénéfice d’un nouvel esprit d’équipe, voire d’établissement, et un même sentiment d’appartenance est venu donner à leur travail plus de sens. Les invisibles sont sortis de l’ombre, enfin reconnus pour leurs compétences et leur dévouement à nos aînés. Encore faut-il maintenant que la société sache les accompagner eux-mêmes comme ils accompagnent ces derniers !”

# PRÉFON-RETRAITE SE TRANSFORME L'ABÉCÉDAIRE DU NOUVEAU PER

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, le régime Préfon-Retraite est devenu PER, nouveau produit d'épargne universel créé par la loi Pacte\* votée en 2019. Pour reprendre la formule de Christian Carrega, Directeur Général de Préfon, retour sur « le meilleur des deux mondes ».

## Assureur

Le régime Préfon-Retraite est un contrat d'assurance de groupe souscrit par l'association Préfon auprès de CNP Assurances, elle-même réassurée par AXA, Groupama et Allianz. Ce consortium d'assureurs européens apporte la sécurité au régime.

## Cantonement

Ce dispositif, dont le régime Préfon-Retraite est précurseur, est aujourd'hui étendu à l'ensemble des PER. Cette technique garantit que l'épargne constituée par les affiliés est isolée dans les comptes de l'assureur. C'est une double protection.

## Classes

Préfon-Retraite conserve le principe du choix entre 17 classes de cotisation, offrant souplesse et adaptabilité.

## Compartiment

C'est une nouveauté. Afin de pouvoir regrouper l'ensemble de son épargne retraite, le contrat comporte plusieurs compartiments (C0 pour les droits constitués avant le 1<sup>er</sup> décembre 2019, C1 et C1bis pour les versements volontaires depuis le 1<sup>er</sup> décembre et C2 ou C3 pour l'épargne en provenance d'un PERCO ou d'un dispositif d'entreprise).

## Décès

Il n'y a pas de changement. En cas de décès et en fonction des choix de l'affilié lors de son affiliation ou en cours de vie du contrat, une garantie réversion protège le conjoint.

## Dépendance

Cette garantie optionnelle est conservée. Au moment de la liquidation de ses droits et sous condition d'âge et de questionnaire de santé, la souscription de cette option permet d'obtenir un doublement de sa rente en cas de dépendance.

## Devoir de conseil

C'est une évolution importante imposée par le législateur. À chaque étape du contrat, que ce soit à la souscription, lors des conversions entre compartiments ou à la liquidation, le devoir de conseil est renforcé vis-à-vis de l'affilié. Cela alourdit parfois le processus mais va dans le sens d'une meilleure information. À noter, par exemple, que l'assureur doit informer l'affilié à partir de ses 57 ans des options qui s'offrent à lui pour anticiper le départ à la retraite.

## Fiscalité

Le principe de l'incitation fiscale est conservé. Le changement est la possibilité, pour l'affilié, de cotiser sans demander la déduction de ses cotisations de son revenu imposable. La conséquence est qu'à la sortie, il sera plus faiblement imposé. Dans ce cas, ses cotisations sont enregistrées dans le compartiment C1bis. Pour aider au choix, l'affilié dispose, sur le site internet, d'une synthèse de la fiscalité, y compris au niveau des prélèvements sociaux qui ont connu quelques modifications. (<https://www.prefon-retraite.fr/public/La-rente-Préfon-Retraite/Deduction-fiscale>)

## Garanties

Tout en offrant de nouvelles options très attractives, le régime Préfon-Retraite conserve ses sécurités historiques principalement encadrées par le Code des assurances dont il relève. Ainsi, avec Préfon-Retraite, pour chaque euro cotisé le montant de la rente à 60 ans est connu et cette rente ne pourra jamais baisser. Cette garantie est portée par quatre assureurs, tandis que la diversification des placements et la taille du portefeuille (17 milliards en valeur de marché) renforcent sa capacité à résister aux soubresauts financiers.

## Gestion

La gestion administrative et technique du régime est confiée à CNP Assurances (lire page 7 et 8 de ce magazine). Sa gestion financière, c'est-à-dire les placements, est assurée par le consortium des assureurs (CNP Assurances, Axa, Groupama et Allianz). Deux commissions permanentes composées d'administrateurs de l'association surveillent la qualité de la gestion, qu'elle soit financière ou administrative et technique.

## Liquidation

Parmi les grandes nouveautés du PER Préfon-Retraite s'affiche la possibilité, désormais, de liquider ses droits sous forme de rente viagère, de capital ou de combiner les deux à la fois. En cas de sortie en capital, celui-ci pourra être versé en une seule fois ou bien fractionné en 5 ou 10 ans. Ces nouvelles options de Préfon-Retraite apportent une vraie souplesse, qui permet de disposer de ses droits en fonction de son projet de retraite.

## Orphelin

Il n'y a pas de changement, mais c'est une garantie importante du régime qui fait que, sous certaines conditions, une allocation correspondant à 60% des droits à rente est versée aux orphelins de l'affilié.

## Point

Le régime Préfon-Retraite est un régime en points. Cela apporte une grande lisibilité, puisque chaque cotisation donne un nombre de points et qu'à tout moment, cela permet de connaître ses droits à rente en multipliant le nombre de points par la valeur de service (0,0939 € en 2020). Quel que soit le compartiment, la valeur du point est unique. Son prix d'achat correspond à sa valeur (1,8100 €) à laquelle s'applique un coefficient lié à l'âge au moment de l'acquisition.

## Rendement

Le rendement d'un régime de retraite n'est pas simple, puisque le sujet principal est lié à l'espérance de vie. Néanmoins, il peut s'exprimer de façon assez compréhensible. Ainsi, en divisant le prix de service du point par la valeur d'achat à un instant donné, on obtient le taux de rendement instantané. Selon ce calcul, soit 0,0939 €/1,8100 €, le taux de rendement instantané en 2020 est de 5,18 %, ce qui signifie que chaque 100 euros cotisés donne droit, à 60 ans, à 5,18 € de rente pour un affilié de 18 ans, et cela sans compter la revalorisation annuelle (lire Revalorisation).

## Revalorisation

Chaque année, en concertation avec l'association, l'assureur détermine le taux de revalorisation des rentes. Ce taux était de 0,33 % en 2018, 1,08 % en 2019 et 0,32 % en 2020. En cumul depuis 1990, la valeur de service du point a ainsi doublé alors que l'inflation sur la même période est de 50 %. Avec le PER, la nouveauté est que, selon les mêmes modalités, l'assureur détermine la revalorisation du capital. Celle-ci a été de 2 % en moyenne sur les dix dernières années\*\*.

## Réversion

Il n'y a pas de changement ! L'affilié peut désigner un bénéficiaire de tout ou partie de sa rente en cas de décès. Le bénéficiaire est le conjoint si l'affilié est marié ou pacsé, ou toute autre personne de son choix s'il est célibataire.

## Sortie

Nouvelle option autorisée par le PER, il est désormais possible de récupérer tout ou partie de ses droits sous forme de capital, en cas de coup dur (invalidité, situation de surendettement, décès du conjoint...) ou pour acquérir sa résidence principale.

## Tables

C'est l'outil majeur qui permet de définir la bonne tarification (prix d'achat ou de service du point, coefficient d'âge et coefficient de prorogation). On parle des tables d'espérance de vie de l'Insee ou des tables d'expérience utilisées par les assureurs pour estimer la durée de vie à 60 ans.

## Taux de couverture

C'est la mesure de la solidité du régime, indiquant sa capacité à faire face, à tout moment, aux rentes en cours et à venir. Ce taux, calculé selon la réglementation qui s'impose aux assureurs, doit être supérieur à 100 %. Avec un taux de 122,5 % au 31 décembre 2019, Préfon-Retraite matérialise une richesse supérieure aux engagements. Cela veut dire que les provisions constituées par le régime sont supérieures de 22,5 % à ses engagements.

## Transfert

Le PER a étendu les possibilités de transfert d'un produit d'épargne retraite à l'autre. La loi précise qu'à partir du 1er octobre 2020, tous les produits d'épargne retraite individuels et/ou collectifs existants pourront être transférés. Ainsi, s'il est déjà possible de demander le transfert de son contrat Préfon-Retraite vers un autre PER, il sera aussi possible, à partir de cette date, de demander le transfert de son contrat COREM, CRH, PERP, PER, Madelin, PERCO, PERE... vers le régime Préfon-Retraite pour profiter de ses garanties et avoir un seul contrat.

## Valeur de transfert

Son mode de calcul a été changé avec le PER : cette valeur correspond à la sortie en capital et est calculée sur la base des cotisations nettes de frais revalorisées chaque année.

*"Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises. Informations fournies à titre indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures."*



**Le contrat Préfon-Retraite a reçu le TOP d'Argent 2020 - Catégorie Meilleure Innovation - des TOP PER récompensant les meilleurs Plan d'Epargne Retraite individuels commercialisés auprès du public en France.**

ToutSurMesFinances.com, premier média en ligne dédié aux finances personnelles, organise chaque année, les TOP, un système de notation et de remises de prix dans le domaine du patrimoine. Dans chaque TOP (Assurance vie, SCPI et PER), ToutSurMesFinances a établi une méthodologie, constitué un jury composé de personnalités reconnues et indépendantes - Philippe Crevel (Cercle de l'épargne), Christophe Tardy (Morningstar France), Isabelle Monin-Lafin (Astrée Avocats), Sneha Hiremath (Ace Advisors), Jehan de Castet (Fluo), Stéphane Baudin (IDAM), Olivier Brunet (ToutSurMesFinances.com) -, et développé un système de recueil de données en ligne via un extranet sécurisé.

Ces informations ne sont pas contractuelles. Pour plus de précisions, se reporter à la notice du régime accessible sur le site internet

<https://www.prefon-retraite.fr/public/Actualites/Notice-d-information>

ou se rapprocher de [poleconseil@prefon.fr](mailto:poleconseil@prefon.fr)

# PROXIMITÉ ET TRANSPARENCE

Plus moderne, plus réactif, plus interactif... Dans le souci de densifier le dialogue avec les agents de la fonction publique, l'association Préfon a réorchestré tout son univers de communication pour proposer de nouveaux supports dont fonds et formes répondent à leurs attentes de transparence et de proximité. Pour que chacun puisse désormais trouver « l'info » qu'il attend, quand il le veut et comme il le veut !



© Dennis Dubesset (Toulon)

## Un magazine aéré au contenu enrichi

Premier accord majeur à cette gamme médiatique, « Préfon.info » s'est refait une jeunesse ! Au fil d'une pagination augmentée, des articles synthétiques, des chiffres clés et des encadrés très « pratico-pratiques » ouvrent grandes les portes de l'Association pour mieux éclairer les agents de la fonction publique. Une information accessible qui renforce d'autant plus les liens entre la Préfon et ses affiliés qu'elle sait jouer aussi la complémentarité avec Préfon.TV. Bref, une nouvelle formule qui fait la part belle à l'humain et à la pédagogie, essentiels lorsqu'il s'agit des enjeux de la retraite et de la prévoyance.

## L'essentiel en un coup d'œil

Coup de projecteur sur l'actualité dominante des dernières semaines, la newsletter « Info Préfon en ligne » monte aussi d'une octave en amplifiant sa périodicité. De plus, un lien en bas de page

permettra aux e-lecteurs de poser toutes leurs e-questions ! Et tout ce qui touche à l'épargne retraite des agents publics est désormais également à portée de clic grâce à la refonte du site prefon.fr ainsi qu'à une présence renforcée de l'association sur les réseaux sociaux.

## Proximité et transparence au cœur des nouvelles rencontres

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la retraite et la prévoyance, osez le demander ! Réconciliant physique et digital, Préfon TV réinterprète les « Soirées affiliés » dans un tempo plus dynamique. En effet, l'émission qui, depuis dix ans, part à la rencontre des affiliés dans toute la France est désormais aussi visible en direct sur YouTube et en replay sur le site www.prefon.tv. Objectif : donner à chacun les mêmes clés et la possibilité d'échanger en direct avec les experts, partenaires et conseillers Préfon présents sur place. Ainsi, depuis juin 2019, Préfon TV a déjà

planté ses caméras à Grenoble, Toulouse, Toulon et Paris pour y expliquer, ici la réforme des retraites, là la transformation du régime en PER (lire p. 10-11) ou les vertus d'une finance responsable. À noter que le 27 juin dernier, bien que sans public – sécurité sanitaire oblige - l'Association a maintenu son direct afin de conserver un lien fort avec son public et de le rassurer sur la fiabilité du régime en cette période financière chahutée.

## Le podcast, un nouveau format moderne et accessible à tous

Dernière note de l'arpège, le podcast fait son entrée dans l'harmonie Préfon, à l'attention de tous ceux, de plus en plus nombreux, qui apprécient ce format audio, accessible partout facilement. Décrypter, analyser, développer... Les leitmotivs de l'association se voient donc dorénavant aussi servis par ce nouvel outil conversationnel qui, en vingt minutes chrono, maîtrise la partition pédagogique avec brio ■



## LE TOP 4 DE VOS QUESTIONS

1

**L'âge de versement de Préfon-Retraite est-il toujours à 60 ans ou passe-t-il à 62 ans, âge légal du départ à la retraite ?**

En tant que régime de retraite facultatif, Préfon-Retraite est totalement indépendant de la date de départ à la retraite. À compter de 55 ans et jusqu'à 70 ans, l'affilié a donc le choix du moment de la liquidation de sa rente. Toutefois, le montant de celle-ci, toujours calculé sur la base d'un versement à 60 ans, se verra légèrement revu à la baisse ou majoré selon une liquidation réalisée avant ou après cet âge pivot. À noter également qu'avant 60 ans, certains avantages ouverts par le PER ne sont pas accessibles, comme la sortie en capital.

2

**Comment être sûr de toucher cette rente à vie ?**

Préfon-Retraite est un régime assurantiel, ce qui signifie que c'est l'assureur, en l'occurrence CNP Assurances, lui-même réassuré par AXA, Groupama et Allianz, qui garantit le dispositif sur ses fonds propres. Quel que soit le nombre d'affiliés, la longévité de ceux-ci et les mouvements de la Bourse, la rente de chacun, à tout moment provisionnée, lui sera donc obligatoirement et intégralement versée jusqu'à la fin de ses jours.

3

**Mon contrat est-il placé en Bourse et si oui, dans quelle proportion ?**

La gestion du dispositif est volontairement prudente, limitant la part des actions – donc le risque – à seulement 12 % des investissements, au profit de placements obligataires, bons du Trésor et immobiliers. Mais en toute hypothèse, Préfon-Retraite promet une rente à vie qui ne baissera pas, quel que soit le niveau des marchés financiers... Régime assurantiel oblige !

4

**Ai-je intérêt à verser mon épargne au compartiment des cotisations non déductibles (C1bis) ?**

Dans tous les cas, la fiscalité est incitative. Si l'affilié opte pour une déduction de son revenu imposable (cotisation dans le compartiment C1), les droits à la sortie seront imposés. Si l'affilié renonce à cette déductibilité à l'entrée, la fiscalité sur les produits financiers sera allégée à la sortie. C'est une des nouveautés du dispositif PER depuis le 1er décembre avec le compartiment C1bis. Le choix dépend donc de sa propre situation fiscale.

# PRÉFON-VIE RESPONSABLE L'ALLIANCE DU SENS, DE LA PERFORMANCE ET DE LA COMPÉTENCE

Faire fructifier ses biens tout en donnant du sens à son engagement, c'est possible ! Mais encore faut-il bénéficier des bonnes solutions et des bons conseils... Dans le prolongement de Préfon-Retraite, Préfon a conçu une assurance-vie qui associe responsabilité sociale et performance, sous l'expertise éclairée d'un assureur.

**P**our financer un projet à moyen terme ou protéger ses proches, l'assurance-vie peut utilement compléter l'épargne retraite. Mais son univers est complexe ! Porté par Suravenir, filiale du groupe Arkéa, Préfon-Vie Responsable adjoint donc, à la diversité d'un contrat multisupport labellisé ISR, l'assistance avisée d'un investisseur expert. « Aux côtés de la gestion libre, la gestion sous mandat permet ainsi de dynamiser son épargne sans s'en préoccuper, en déléguant les arbitrages à un professionnel qui dispose pour cela du temps, de l'information et de la rationalité nécessaires », explique Loïc L'Hermitte, responsable de l'équipe « gestion privée et multigestion » au sein de Federal Finance Gestion, filiale spécialisée en gestion d'actifs du Groupe Arkéa.

## Les promesses financières de l'ISR

Longtemps réservée aux grands comptes, l'option ouverte sur le contrat Préfon-Vie Responsable dès 1 000 euros d'encours met donc le mandat d'arbitrage à portée de toutes les bourses en s'adaptant à l'horizon de chacun, selon son objectif financier et son appétence au risque : « Préfon-Vie Responsable propose quatre profils de gestion dont la répartition graduelle, entre fonds euros garantis et unités de comptes (UC) fluctuants, définit un risque plus ou moins offensif<sup>1</sup>. Des stratégies de panachage y sont ensuite régulièrement opérées pour construire le portefeuille à la

valorisation optimale », décrit le spécialiste... Une valorisation qui, justement, depuis la création du contrat en juillet 2018, s'affiche à la hausse sur les quatre profils quand le CAC 40 perdait encore 12 %\* à fin mai 2020. Au-delà de la compétence de Federal Finance Gestion, cette performance reflète la bonne tenue des fonds labellisés ISR ou Greenfin sur lesquels Préfon a résolument assis son offre. « Non seulement la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) favorise la performance des entreprises dans la durée, mais elle les a également dotées d'une plus grande résistance face au choc de la COVID-19<sup>2</sup> », rapporte Loïc L'Hermitte. Les chiffres, là encore, l'attestent : alors que le CAC 40 chutait de 22% entre janvier et mai 2020, les portefeuilles Préfon-Vie Responsable contenaient une baisse entre -1,5% et -4,5%<sup>3</sup>. Appelée à se reconstruire sur un nouveau

pacte social et environnemental, l'économie de l'après crise ne pourra qu'amplifier la tendance, faisant définitivement du « plus » éthique un véritable bonus ■

<sup>1</sup> Par risque croissant : Sérénité, Équilibre, Évolution, Dynamique. Coût de l'option : 0,5 % annuel sur l'encours du portefeuille

<sup>2</sup> À lire <https://lessentiel.novethic.fr/blog/business-case-3/post/les-fonds-durables-confirment-leur-resilience-en-période-de-crise-208>

<sup>3</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Elles ne sont pas constantes dans le temps. \*Entre juillet 2018 et mai 2020 le CAC a perdu 12%

## Des performances significatives

En fonction de leur part de risque respective, les quatre profils de Préfon-Vie Responsable affichaient, en 2019, les performances suivantes<sup>3</sup> : Sérénité : 5,34%, Équilibre : 8,45%, Évolution : 12,97%, Dynamique : 15,99%

## LE COMMENTAIRE DE CHRISTIAN CARREGA

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRÉFON

« Si la Préfon devait créer un contrat assurance-vie, il était évident que, dans la continuité de son objet social, celui-ci ne pouvait être que 100 % Investissement Socialement Responsable. Après un appel d'offres entre plusieurs assureurs, nous avons choisi Suravenir, filiale d'Arkea, pour son savoir-faire et la performance de ses équipes de gestion. Ce double choix nous apparaît aujourd'hui comme un couplé gagnant. »

# AVEC PRÉFON-VIE RESPONSABLE<sup>(1)</sup>, VOTRE ASSURANCE-VIE N'A JAMAIS PORTÉ AUTANT DE VALEURS.

INVESTISSEMENT  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE



**Préfon-Vie Responsable<sup>(1)</sup>** est un contrat d'assurance-vie de type multisupport qui concilie la recherche de performance économique et le respect de l'impact social et environnemental, en finançant des entreprises et des entités publiques qui contribuent au développement durable.

## Rendement 2019 des fonds en euros du contrat Préfon-Vie Responsable

**2,40 %**  
nets<sup>(2)</sup> en 2019

Fonds en euros Suravenir Opportunités

**Votre versement devra être investi à 50 % minimum en unités de compte qui présentent un risque de perte en capital.**

**1,60 %**  
net<sup>(2)</sup> en 2019

Fonds en euros Suravenir Rendement

**Votre versement devra être investi à 30 % minimum en unités de compte qui présentent un risque de perte en capital.**

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

Découvrez vite Préfon-Vie Responsable sur  
**[www.prefon-vie.fr](http://www.prefon-vie.fr)**

(1) Préfon-Vie Responsable est un contrat d'assurance-vie individuel de type multisupport, géré par Suravenir, entreprise gérée par le Code des assurances. Préfon-Vie Responsable est proposé par Préfon-Distribution, SAS au capital social de 200 000 € entièrement libéré. Siège social: 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. R.C.S. Paris 794 053 629. Courtier en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 13008416.

(2) Taux de revalorisation des fonds en euros Suravenir Opportunités et Suravenir Rendement du contrat Préfon-Vie Responsable pour l'année 2019, net de frais de gestion annuels, hors prélèvements fiscaux et sociaux.

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.

Offre proposée par Préfon-Distribution.

**Préfon**

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

# Préfon

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique



---

**Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique**  
12 bis rue de Courcelles - 75008 Paris  
[www.prefon.fr](http://www.prefon.fr)

